



Actualités juridiques de la copropriété

Formation présentielle

Durée : 7 heures

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Maîtriser la réglementation de la copropriété
- ▶ Identifier les évolutions de la réglementation en matière de copropriété

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Le formateur alternera entre de la transmission de connaissances/ compétences et les cas pratiques pour favoriser l'acquisition par les stagiaires.
- ▶ Matériel pédagogique : support de formation PPT.
- ▶ Activité interactive : temps d'échanges avec les participants.

MODALITÉS DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

Modalités de positionnement :

- ▶ Entretien avec l'équipe pédagogique en amont et le client ou son représentant pour l'identification des besoins des bénéficiaires.
- ▶ Autopositionnement sur des compétences.
- ▶ Recueil des attentes des bénéficiaires par le formateur en début de session.

Modalités d'évaluation des acquis :

- ▶ Pendant la formation, validation des acquis en temps réel par le questionnement et la contribution des stagiaires.
- ▶ En clôture de session, bilan de fin de formation individuel réalisé par le formateur.
- ▶ Evaluation de la satisfaction à chaud.
- ▶ Evaluation du transfert des acquis en situation professionnelle via les évaluations à froid notamment dans le cadre des entretiens professionnels et annuels.
- ▶ Mise en place de mesures correctives si nécessaire.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- ▶ Pour accéder à cette formation, il faut en faire la demande lors des entretiens de développement ou lors de la campagne de recueil des besoins en formation.
- ▶ L'accord hiérarchique est nécessaire.
- ▶ Les délais d'accès sont variables et dépendent du calendrier des formations.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ▶ Nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur vos besoins afin de mettre en place les solutions optimales pour vous accueillir.
- ▶ Merci de nous envoyer un message sur la boîte mail IHC.

PUBLIC

Collaborateurs en charge de la gestion de copropriété

PRÉ-REQUIS

Connaître la législation actuelle de la copropriété

INTERVENANT

Expert en gestion de copropriété

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris
Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr
03 87 39 57 03

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1 / 2

1. L'incidence de la loi Habitat Dégagé sur la copropriété et de son décret d'application du 22 décembre 2025

- ▶ Le diagnostic structurel de l'immeuble
- ▶ L'évolution du registre national des copropriétés
- ▶ Le nouvel emprunt collectif
- ▶ Les notifications par voie électronique
- ▶ Modification des règles de vote pour les travaux d'économie d'énergie
- ▶ Le recouvrement des charges de copropriété : les mesures conservatoires
- ▶ La convocation à l'AG par le président du CS dans le cas de la révocation du syndic
- ▶ La notion de syndic d'intérêt collectif
- ▶ Copropriétés en difficulté : inciter les syndicats à agir plus tôt
- ▶ Administrateur provisoire : insaisissabilité des sommes versées à la CDC
- ▶ Nouvelles sanctions à l'encontre des marchands de sommeil
- ▶ Obligation d'information en cas d'arrêt de mise en sécurité ou d'insalubrité et impacts sur l'AG

2. La loi Climat et Résilience : ses impacts en copropriété

3. Nouvelles obligations relatives à l'eau collective



Actualités juridiques de la copropriété

PUBLIC

Collaborateurs en charge de la gestion de
copropriété

PRÉ-REQUIS

Connaître la législation actuelle de la copropriété

INTERVENANT

Expert en gestion de copropriété

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris

Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr

03 87 39 57 03

CONTENU PÉDAGOGIQUE

2 / 2

4. Rénovations énergétiques : obligations du SDC et aides en vigueur
5. Décrets de 2025 : emprunts collectifs et syndic d'intérêt collectif
6. Focus sur la délégation de pouvoirs au conseil syndical
7. Revue de jurisprudences